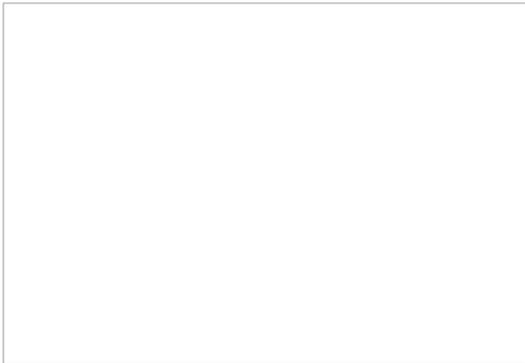


Bourse au permis 2023



Parce que le permis de conduire constitue un atout important d'accès à l'emploi et à l'autonomie, Paris Terres d'Envol, avec un cofinancement obtenu dans le cadre du [Programme Investissement d'Avenir \(PIA\)](#) « Terres d'envol pour la jeunesse », finance à hauteur de 1000 € l'obtention du permis de conduire par les jeunes de 18/30 ans habitant l'une des huit villes du territoire.

En contrepartie, les candidats retenus dans ce dispositif ayant motivé l'importance du permis de conduire dans leur parcours professionnel et personnel, doivent s'engager bénévolement, pendant 70 heures, dans une activité citoyenne menée au sein d'une des associations que comptent les communes du territoire.

Les dossiers de la session "Bourse au Permis 2023" seront disponibles

Le **vendredi 6 octobre 2023 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h au PIJ**, 23 av. du Général-Leclerc 93270 Sevran.

Dossiers distribués en illimité à cette **unique date** ; cependant, seuls 54 dossiers seront éligibles en commission.

Retour des dossiers complets entre le lundi 9 octobre 2023 et le mercredi 18 octobre 2023 (dernier délai)

Important : priorité aux personnes en recherche d'emploi.

La commission de validation de cette session de "Bourse au permis 2023" se tiendra avant la fin de l'année 2023.

Important

- Le dossier est à retirer en main propre par la personne souhaitant la bourse, munie de sa pièce d'identité (Aucun dossier ne pourra être remis à une tierce personne)
- Seuls les dossiers donnés par l'équipe du PIJ seront pris en compte

Critères de sélection des bourses

- Avoir entre 18 et 30 ans (+ de 18 ans le jour du retrait de dossier)
- Habiter à Sevran (justificatif de moins de 3 mois demandé dans le dossier + attestation d'hébergement)
- Rendre le dossier de demande de bourse dans les délais (du lundi 9 au mercredi 18 octobre 2023)
- Rédiger dans le dossier une lettre de motivation détaillant votre projet professionnel et les raisons qui vous poussent à demander cette bourse
- Fournir dans le dossier les justificatifs demandés (identité, domicile...)
- Fournir un justificatif de recherche d'emploi ou de parcours d'insertion professionnelle (pôle emploi, mission locale, ...)
- Fournir un CV à jour

Point Information Jeunesse

23, av. du Général-Leclerc 93270 Sevran

tél. : 01 41 52 44 71

Email : pj@ville-sevran.fr

Horaires du PIJ :

Lundi : 9h30-13h30

Mardi : 9h30-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 9h30-12h et 13h30-18h30

Jeudi : fermé au public

Vendredi : 9h30-12h et 13h30-19h

Publié le 25 juillet 2023